

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du président	2
Rapport du directeur général	4
États financiers simplifiés de la SAANB	6
Régions	7
Rapports des comités	10
Communiqué 2000-2001	11
Retour sur l'année 2000-2001	12 et 13
Rapport du président du Fonds de l'Avenir	14
États financiers simplifiés du Fonds de l'Avenir	15
Campagne de l'Avenir de la SAANB Inc.	16
Parfum de francophonie	17
Journée internationale de la francophonie	18
Conseil d'administration et personnel	20

Merci à nos bailleurs de fonds!

La SAANB bénéficie de l'aide financière des agences et ministères suivants :

- ministère du Patrimoine canadien
 - entente Canada-communauté
- ministère du Développement des ressources humaines du Canada
- Industrie Canada
- ministère Enseignement supérieur et Travail
- ministère des Affaires intergouvernementales du N.-B.
 - entente PLO-Canada/Nouveau-Brunswick
- Ambassade du Canada en Belgique
- Programme de contestation judiciaire du Canada

RAPPORT DU PRÉSIDENT



Jean-Guy Rioux
Président

La Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) est issue d'une longue suite de luttes, de droits à faire reconnaître et une quantité de projets. Si la SAANB, c'est surtout la représentation de la communauté acadienne de la province, c'est avant tout un regroupement de membres ayant à cœur le développement de la collectivité acadienne dans son ensemble. Voilà donc sa double légitimité.

Ainsi, la SAANB se doit d'être à la hauteur dans les divers rôles qu'elle a à jouer, aussi bien au sein du Forum de concertation des organismes acadiens que dans ses propres dossiers. La SAANB, gérant ce regroupement en plus d'en assumer la présidence, est d'avis que la concertation des forces vives est plus que jamais nécessaire de nos jours pour pousser plus loin nos luttes pour la reconnaissance de nos droits, et pour faire avancer notre communauté dans le chemin du plein épanouissement. À ce titre, un projet visant à obtenir une nouvelle loi sur les droits linguistiques a été amorcé. Cette démarche nécessitera l'apport des membres du Forum de concertation, ainsi qu'une mobilisation intersectorielle et inter-institutionnelle.

L'année qui vient de s'écouler nous a donc fourni de nombreuses pistes de réflexion, et ne nous a pas tenus

en reste quant aux nombreux projets à mener à terme, et aux multiples dossiers qu'il nous faut traiter. De tels dossiers nécessitent la mobilisation de toutes les instances de la SAANB. Ce faisant, elle se doit d'assumer un leadership efficace et d'inclure davantage la population dans ses entreprises. Notre organisme pourra ainsi s'assurer d'une plus grande visibilité auprès de la population et d'une légitimité accrue aux yeux de la collectivité, qui se sentira du même coup concernée par les plans de l'organisme provincial la représentant.

Droits linguistiques

Depuis fort longtemps, la reconnaissance de nos droits linguistiques fait l'objet d'une lutte de tous les instants, mais aussi une lutte de toutes les instances. De concert avec le Forum, la SAANB met de larges efforts dans cette direction. Au cours de la première année de mon mandat, le respect de la Loi sur les langues officielles, tant au fédéral qu'au provincial a été le cheval de bataille, non seulement de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, mais du Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick.

De la Gendarmerie Royale du Canada aux municipalités du Nouveau-Brunswick, en passant par la santé, nous avons investi beaucoup de temps et d'énergie dans des dossiers où la dualité linguistique et l'égalité des deux communautés ne sont pas respectées. Il faut constamment être aux aguets, non seulement pour réaliser des gains, mais tout simplement pour préserver nos acquis. C'est sans cesse un recommencement.

Dans cet ordre d'idée, la SAANB a participé activement au Symposium sur l'égalité linguistique organisé par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick en mars dernier. L'objectif de cette démarche est d'obtenir une nouvelle loi sur les langues officielles, loi que la communauté acadienne de la province considère désormais désuète et qui s'avère, à certains égards, anticonstitutionnelle.

Santé

La possibilité de gérer notre propre système de santé est l'objectif visé par la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick et représente un dossier prioritaire pour la SAANB et ses membres. C'est dans cette

perspective que nous avons participé activement aux audiences publiques sur le renouvellement du système de santé. Le but ultime de cette démarche est la mise en place de notre propre système de soins de santé.

Ainsi, la mise sur pied d'une Table de concertation sur la santé en Acadie est également une réalisation importante au cours de la dernière année. Ce regroupement avisera la SAANB au sujet des questions reliées au domaine de la santé et apportera les éléments essentiels à l'évolution de cet important dossier.

Il y a bien sûr d'autres avenues où la SAANB doit poser des réflexions. La situation économique inquiétante de certaines régions acadiennes, où le secteur primaire se montre de plus en plus instable, constitue certes une grande source de préoccupations. On n'a qu'à penser aux secteurs des pêches et des ressources forestières et minières. On note ainsi un exode grandissant de notre jeunesse. Des jeunes qui perdent tout espoir de gagner convenablement leur vie dans leur région d'origine, et qui migrent vers les grands centres.

Du côté des communications, nous avons eu à intervenir également. Nous avons obtenu de Star Choice et Bell Express Vu qu'ils offrent à la population acadienne du Nouveau Brunswick les signaux de la télé de Radio-Canada Atlantique. Nous avons également veillé à ce que Rogers Communication améliore ses services offerts à la communauté francophone et, dans l'optique d'une meilleure présence francophone dans le monde des télécommunications, nous avons présenté nos recommandations et nos propositions au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) lors des audiences publiques sur les services de radiodiffusion de langue française accessibles à l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Scènes nationale et régionale

Au-delà de la sphère provinciale, la SAANB a su s'impliquer également dans les domaines de compétence nationale et régionale. De pair avec la Société nationale de l'Acadie (SNA), nous mettons nos efforts dans le comité d'harmonisation des fêtes du 400^e anniversaire de l'Acadie, en plus de siéger sur le con-

seil d'administration de la SNA. Sur un autre palier, notre organisme a pris part à la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec. La SAANB a aussi été impliquée au sein du comité d'évaluation des projets présentés au programme de partenariat du gouvernement québécois.

Au niveau national, la SAANB a su s'impliquer au sein de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). D'abord comme membre du conseil d'administration, mais aussi dans le dossier Dialogue en direct, pour le compte duquel un comité a été mis sur pied, et dans lequel nous agissons à titre de représentant de l'Atlantique. Dans le cadre de l'entente Canada-Communautés, je participe au comité d'évaluation des demandes de financement, que je copréside pour la partie Communautés.

L'immigration est un autre secteur où notre organisme se montre actif. C'est ainsi que, répondant à l'invitation du Commissariat aux langues officielles, nous avons pris part à une session de travail sur l'immigration en milieu minoritaire. L'intégration et l'accueil, faut-il le réaliser, sont de nouveaux enjeux qui se présentent à la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Deux dossiers dont on pourra discuter dans les ateliers de l'AGP.

Voilà bien des dossiers traités, et plusieurs autres encore ont occupé les diverses instances de la SAANB. Le comité de l'enseignement de l'histoire acadienne a d'ailleurs préparé un atelier pour cette assemblée. D'autre part, un rapport sur l'enseignement postsecondaire sera présenté. Il viendra certainement bien d'autres dossiers à régler, et c'est avec l'apport de chacun de nos membres et alliés que nous allons y parvenir.

Après une année de complétée à mon mandat, nous pouvons nous dire satisfaits du travail accompli, et c'est surtout grâce à notre dévoué personnel, nos précieux collaborateurs, ainsi que nos bénévoles, partenaires et alliés. Merci à tous ! Longue vie à l'Acadie ! Longue vie à la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick !

Jean-Guy Rioux
Président

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Le directeur général
Daniel Thériault

La Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) est une association dotée d'une structure et d'un mandat complexes. En plus d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et d'un bureau de direction, s'ajoutent dix-sept sections locales. C'est aussi un organisme dont la complexité découle de son double mandat, qui est constitué de représentation provinciale et d'animation en région par l'intermédiaire de ses sections locales. En plus d'appuyer la gestion du Fonds de l'Avenir, elle préside et gère le Forum provincial des organismes acadiens. Imaginez le nombre de réunions dans une année, et vous saisissez l'ampleur de la tâche.

Les moyens à notre disposition

Certains trouveront que nos ressources et notre budget sont conséquents. Un budget de base d'environ 500 000\$ (480 000\$ pour la prochaine année). Bon an mal an s'ajoute plus ou moins 250 000\$, comprenant une part d'autofinancement, du financement de gestion et de projets spécifiques.

Le budget de base permet cinq (5) postes au bureau provincial (y compris les effectifs consacrés à l'administration et à la coordination du Forum); six (6) postes à temps partiel en région, (ou plutôt 4 à temps partiel et un à plein temps, grâce à une collaboration de deux régions), et un petit fonds (8000\$) de recherche et développement pour l'avancement des dossiers.

Moyens conséquents? Pas si on considère la complexité du mandat et du travail à accomplir, étant donné le statut et la taille de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. La plupart des associations de représentation provinciale des communautés francophones et acadiennes du Canada ont un budget du même ordre pour des communautés plus petites. Les ressources mises à la disposition de la SAANB doivent être utilisées à des actions de représentation et de développement sociétale de la collectivité acadienne. C'est sur ce plan que nous devons évaluer les résultats.

Nos dossiers provinciaux en chantier

La SAANB a aussi plusieurs dossiers en chantier: dossier de la santé en français; dossier de la dualité linguistique au postsecondaire; Comité sur l'enseignement de l'histoire acadienne; poursuite en justice contre la GRC étant donné la baisse des exigences linguistiques; interventions dans la poursuite des Comités de parents concernant la gouverne scolaire. Les langues officielles sont une préoccupation constante, et plusieurs interventions médiatiques

ont porté sur le sujet. La SAANB doit réagir à l'actualité et mener des dossiers à long terme. Elle vient de mettre sur pied une table de concertation sur la santé en Acadie du Nouveau-Brunswick et poursuit depuis, avec ses sections, la campagne de promotion Parfum de francophonie visant à promouvoir l'offre et la demande de services en français.

Nos actions en région

Dans la plupart des secteurs mentionnés ci-haut, les sections locales interviennent aussi. Le travail de revendication a des répercussions locales et régionales. Ce rapport annuel donne un aperçu des actions en région.

Un fonctionnement à revoir

Durant les deux dernières années, à la suite de compressions budgétaires, des budgets ont été alloués aux sections sur une base régionale de façon à permettre plus de flexibilité dans l'utilisation de ces fonds. Bien que cette façon de procéder ait permis, dans un premier temps, plus de liberté dans la mise en oeuvre des dossiers régionaux et locaux, elle s'est avérée difficile à gérer tant par les instances provinciales que régionales. Nous reviendrons, à partir de septembre 2001, à une gestion plus centralisée des effectifs et des ressources en région tout en conservant l'autonomie des sections, tel que prévu dans les statuts et règlements.

Nous avons aussi à répondre à de nouvelles exigences de la part de Patrimoine canadien, dans le cadre d'une politique de diligence raisonnable qui nous apparaît parfois un peu

excessive: octroi de fonds par contribution au lieu de subvention, en quatre (4) versements au lieu de deux (2), avec présentation de rapports trimestriels au lieu de rapport annuel. Il faudra démontrer plus clairement les résultats atteints en fonction des ressources obtenues. Bien que nous nous montrions favorables au principe de la diligence raisonnable, le résultat pour l'instant nous semble négatif, car il en ressort plus de travail administratif.

Des pistes de solution

Malgré tout, la présence de la SAANB est nécessaire tant au niveau provincial que local. Le défi consiste à effectuer ce travail avec les moyens à notre disposition, et à diversifier les sources de financement de notre organisme de développement sociétal pour à la fois défendre des dossiers provinciaux et assurer une présence en région.

Deux pistes s'offrent à nous : une réorganisation administrative amenant plus de convergence entre les actions provinciales et régionales, et une mobilisation de la base dans le cadre d'une campagne de recrutement et de financement. Les deux ne sont pas sans risque, mais pourtant nécessaires pour une SAANB plus efficace, plus représentative et plus autonome sur le plan financier.

Comme à chaque année, l'atteinte des objectifs est un travail d'équipe. Merci aux administrateurs, aux employés et aux personnes qui donnent bénévolement de leur temps pour l'avancement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS ET ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU SURPLUS

(Fonds de fonctionnement général)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	BUDGET 2001	RÉEL 2001	RÉEL 2000
REVENUS			
Subvention fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Intérêts	2 000	3 981	4 804
Revenus divers	47 252	54 740	24 334
Administration de projets	10 900	12 675	12 736
Projets	265 725	173 728	205 805
	825 877	745 124	747 679
DÉPENSES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Frais d'administration	177 773	144 469	124 400
Coordination	116 093	119 304	129 444
Représentation	65 723	70 944	38 338
Communication et recherche	69 107	63 842	70 868
Développement régional et provincial	177 456	177 341	176 318
	606 152	575 900	539 368
PROJETS			
Promotion de l'affichage	66 972	31 061	92 677
Fête 2004	25 280	7 213	-
Placement Carrière-Été	7 127	7 027	4 336
Forum - Redéfinition du Canada	-	-	5 753
Projet étudiant	2 916	2 916	3 094
Soins de santé en français au Nouveau-Brunswick	33 315	22 371	11 635
Forum de concertation des organismes acadiens	128 620	101 644	66 351
É-Toile	1 496	1 496	23 504
	265 725	173 728	207 350
	871 877	749 628	746 718
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(46 000) \$(4 504)	961	
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		62 685	61 724
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE		58 181 \$	62 685 \$

Veuillez prendre note que le rapport financier intégral est disponible sur demande.

La Firme Evancic Perreault Robertson a procédé à la vérification des états financiers 2000-2001 de la SAANB.

RÉGION NORD

Section Mgr-J.-A.-Godbout/Petite Rochelle

Réal Gendron, président par intérim

Section Pointe-aux-Pères

Roland Godin, président

L'année 2000-2001 a été bien remplie pour la région Nord, qui a participé au projet Radio-Enfants dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie. L'agente de développement a travaillé à l'organisation d'une journée radio avec les jeunes de l'école Le Domaine Étudiant de Petit-Rocher, la seule école du N.-B. à y participer. Ce projet favorise le développement de la langue française chez les jeunes, de même que la culture acadienne.

Du côté de la section Pointe-aux-Pères, les membres du conseil sont très fiers d'avoir appuyé l'initiative de M. Merville Landry et d'avoir collaboré, avec le Village de Petit-Rocher, à l'organisation de la cérémonie de dévoilement du monument à la mémoire de Marguerite de Lafitte. La cérémonie d'inauguration a attiré plus d'une centaine de participants. Pour plus d'information au sujet du monument, visitez notre page web au <http://www.saanb.org>. (section Pointe-aux-Pères).

Pour promouvoir davantage le service et l'affichage en français, la région a présenté des ateliers sur l'affichage et l'accueil proactif à l'intention de la population acadienne, ainsi que des conférences de sensibilisation auprès des jeunes sur la fierté de s'afficher comme francophone. Ces ateliers ont été présentés à Bathurst, Dalhousie, Charlo et Campbellton.

Toujours dans le cadre de la Campagne Parfum de francophonie, la région est fière d'offrir de l'information à ses membres par le biais d'une page Web.

Sara Ouellet de Val-d'Amours et Rémi Savoie de Bathurst sont les lauréats des bourses de 200 \$ offertes par les deux conseils de section à des finissants de douzième année.

RÉGION NORD-OUEST

Société Louis-Napoléon Dugal

Zoël Dionne, président

Les activités entourant la célébration de la Fête nationale ont connu un succès et une participation mémorables. Mgr Gérard Dionne a présidé la célébration religieuse, suivie de cérémonies protocolaires avec une brochette d'invités d'honneur. Puis ce fut le Tintamarre et un mini-spectacle musical.

Le prix Louis-Napoléon Dugal a été remis à Madame Liette Brideau pour sa contribution extraordinaire à l'avancement de la cause acadienne au Madawaska. Deux certificats de mérite ont été remis. D'abord à M.

Gaétan Martin, professeur (valorisation de la langue française et de la culture acadienne), puis à notre première nation Malécite du Madawaska (seule communauté autochtone hors Québec à se présenter dans la langue française lors du Sommet de la Francophonie de Moncton).

Un mémoire a été présenté au Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton.

RÉGION ACADIE- BEAUSÉJOUR

*Conseil Émilie-LeBlanc
Robert Thibault, président*

La section Moncton-Riverview-Albert sera désormais connue sous le nom de section Émilie-LeBlanc, la première section locale de la SAANB à porter le nom d'une femme. Mieux connue sous le pseudonyme de Marichette, on a pu lire ses textes féministes, considérés à l'époque comme très osés, dans l'Évangéline. Née à Memramcook en 1863, elle est décédée à Moncton en 1935, mais Marichette mérite de survivre dans notre mémoire comme l'une des championnes de la cause acadienne, et comme le

témoin des difficultés que doit affronter la femme dès qu'elle tente de se tailler une place dans un monde d'hommes.

Le conseil a soumis un mémoire au Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton. Il a également entrepris des démarches auprès de la Ville de Moncton au sujet de l'adoption des arrêtés municipaux dans les deux langues officielles. Les membres de cette entité locale de la SAANB attendent la décision de la cour dans la cause Charlevoix pour déterminer la démarche à entreprendre.

Ils ont également travaillé à la proposition d'un nom approprié pour le nouveau complexe communautaire de la Ville de Moncton, avec l'aide précieuse de Muriel Kent-Roy. Au cours de la prochaine année, les membres du conseil suivront de près la mise en œuvre de la nouvelle politique en matière de bilinguisme de la ville.

ALLIANCE-SAANB PÉNINSULE ACADIENNE

*Alliance-SAANB Péninsule acadienne
Paulette Sonier-Rioux, présidente*

De nombreux dossiers ont tenu occupé le regroupement régional Alliance-SAANB Péninsule acadienne. Dans un cadre politique, le conseil a été impliqué dans le dossier des pêches. L'Alliance a donc préparé un mémoire à Pêches et Océans Canada pour ce qui avait trait à la Révision de la Politique des Pêches de l'Atlantique (RPPA), en plus d'établir une correspondance avec le ministre Dhaliwal pour la mise sur pied d'un comité interministériel qui étudierait l'impact de certaines décisions du fédéral affectant l'économie de la Péninsule acadienne. Côté culture, les membres de l'Alliance ont vu à la présentation de la production théâtrale Évangéline. Le tout a eu lieu en collaboration avec la troupe Les Araignées du Boui-Boui, de la Baie-Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse. D'autre part, l'Alliance a également fait parvenir ses doléances à l'Université de Moncton en ce qui a trait au possible changement de nom de l'établissement.

Conseil de section Cap-d'Espérance

Yves Blanchard, président

Le conseil a été très actif dans les activités du regroupement régional qu'est l'Alliance-SAANB Péninsule acadienne.

Au niveau local, une étudiante a été embauchée pour réaliser une campagne promotionnelle des activités entourant la Fête nationale dans les municipalités de Lamèque, Le Goulet et Shippagan. Grâce à l'appui financier de ces trois municipalités, nous avons pu produire des dépliants, des affiches et des messages publicitaires. Elle a également effectué une importante mise à jour de notre liste de membres.

Dans le cadre de la Semaine de la fierté française, nous avons organisé un concours en collaboration avec le comité de la bibliothèque et la monitrice de français de l'école Marie-Esther. Des certificats-cadeaux pour l'achat de livres ont été remis aux gagnants et gagnantes.

Le conseil a appuyé les démarches du Comité 1534 visant à doter l'Île Miscou d'un site national recréant l'époque du passage de Jacques Cartier dans la Baie-des-Chaleurs.

RÉGION SUD-OUEST

*Conseil Sieur Samuel-de-Champlain
Théo Gagnon, président
Société Pierre-Amand-Landry
Gildard Boudreau, président*

Suite aux événements entourant la levée du drapeau acadien devant l'hôtel de ville de Fredericton, le 15 août 1999, la Société Pierre-Amand-Landry a mis sur pied un fonds d'aide afin de défendre les droits linguistiques et culturels de la communauté acadienne et de venir en aide financièrement à Éric Cyr, accusé d'avoir bousculé un membre de la Anglo Society.

Les célébrations de la Fête nationale ont été un véritable succès, alors qu'une centaine de voitures décorées se sont rendues à l'Hôtel de ville, où plus de 400 personnes les attendaient pour débiter la cérémonie de la levée du drapeau. Souper acadien, spectacle famil-

ial et gros party en soirée ont aussi connu une très grande participation.

La Société reconnaît à chaque année la contribution de ses bénévoles dans le développement de leur communauté acadienne. Cette année, c'est Denise Clavette qui s'est méritée le titre de bénévole de l'année.

Le Conseil Sieur Samuel-de-Champlain continue toujours d'appuyer la Société des professionnels et des gens d'affaires francophones du Grand Saint-Jean et de collaborer à son bon fonctionnement. La section locale de Saint-Jean veut ainsi augmenter l'affichage et les services en français dans le Sud-Ouest.

Le Conseil pense que l'année 2004 est une occasion unique pour amorcer une planification collective réunissant les membres de différents organismes du Grand Saint-Jean. Des démarches ont été entamées à cet effet avec l'ARCF (Association régionale de la communauté francophone) dans le but de travailler ensemble à un projet qui ferait connaître notre patrimoine à la communauté acadienne du Grand Saint-Jean.

RÉGION ALNWICK- MIRAMICHI

*Société Richard-Denys-de-la-Miramichi
Roger Martin, président
Section d'Alnwick
Murielle Caissie, présidente*

Cette année, notre région a piloté plusieurs dossiers importants dans le but d'augmenter la fierté française et développer la francophonie aussi bien chez les jeunes qu'auprès de la communauté des affaires. Afin de bien mener nos dossiers, nous avons établi des partenariats avec le Conseil communautaire Beausoleil, le secteur scolaire et le ministère du Développement des ressources humaines Canada.

La Campagne Parfum de francophonie nous a permis d'offrir à nouveau un service de traduction aux commerçants et organismes de la région. Des lettres d'invitation, des menus, des formulaires et même des sites Internet ont été traduits. Parmi les autres événements, on peut compter la tenue d'un déjeuner-conférence dans le but de former une association acadienne de gens d'affaires, ainsi qu'un salon

de la jeunesse, qui a réussi à accueillir cinq cent participants, et qui a été réalisé en collaboration avec le Carrefour Beausoleil, qui a reçu une subvention de 16 000 \$ pour exécuter ce projet.

Le Salon de la jeunesse avait pour but de rehausser le niveau d'identité acadienne chez les jeunes. Ainsi, une série de projets ont été réalisés dans cette optique. Pour ce faire, on mis sur pied des ateliers au Village Historique Acadien, un courrier du cœur à la Saint-Valentin, un spectacle de musique francophone, en plus d'une activité d'animation scientifique.

Dans un autre ordre d'idée, il y a un dernier dossier qui ne laisse pas de répit, et c'est celui de la santé. À cet effet, des efforts sont toujours réalisés par le Comité coalition-santé pour voir à ce que les francophones reçoivent un service de qualité en français dans la région hospitalière 7.

Pour la prochaine année, nous devons donc continuer ce qui se fait déjà, en plus d'innover pour veiller au respect des droits de la communauté acadienne de la région.

COMITÉ PROVINCIAL SUR LA SANTÉ

2001, pour le Comité provincial sur la santé, signifiait la poursuite et l'aboutissement des travaux amorcés l'année précédente. Selon les volontés de l'assemblée générale annuelle de l'année dernière, les membres de ce comité ont procédé à la mise sur pied d'une Table de concertation en santé, commission visant à l'amélioration des services de soins de santé en français pour la communauté acadienne de la province. C'est donc le 28 avril 2001 que cet organe a vu le jour. Outre cette réalisation, la démarche du comité a donc constitué en la présentation de mémoires, la participation à des activités nationales sur le dossier de la santé, ainsi que la mise en place de projets de partenariat. Une demande de subvention a également été présentée à Santé Canada en vue d'une recherche sur les soins de santé.

Le comité est formé de Ronald Brun, Roger Martin, Jean-Guy Rioux et Barbara Losier. Léandre Desjardins agit à titre de directeur de la recherche, et Jacques Léger en assure la présidence.

COMITÉ SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ACADIENNE

Le Comité sur l'enseignement de l'histoire acadienne a débuté ses activités en prenant connaissance du travail qui se fait actuellement au ministère de l'Éducation dans le domaine de l'enseignement de l'histoire acadienne. Il a tracé les grandes lignes du travail qu'il entend mener. On s'interroge sur la place de l'histoire dans les programmes d'éducation au N.-B., sur la place de l'histoire dans les sciences humaines, sur l'importance de l'histoire dans la formation. Les membres se partagent la responsabilité de rédiger un texte sur les différentes préoccupations et les différentes questions à aborder. Un document sera présenté à la SAANB pour discussion et, lors de l'assemblée générale provinciale, on profitera de l'occasion pour sonder le pouls des participantes et participants sur leurs attentes face à l'enseignement de l'histoire acadienne.

Les membres du comité de travail sont : Marcel Garvie, Nicole Lang, Isabelle Maillet, Jean-Marie Pelletier, Léon Richard et Léon Thériault. Claire Lanteigne a assuré la coordination du comité.

COMITÉ SUR L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Le comité avait pour mission d'étudier le système d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick, qui est maintenant sous la responsabilité du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi. La dualité n'y étant pas présente, et une importante réorganisation s'annonçant au sein du réseau des collèges communautaires de la province, restait à savoir si la population acadienne sera bien servie à travers ce système. Une étude de la question a donc révélé des disparités entre les programmes offerts en français et ceux offerts en anglais. On a aussi noté que le régime actuel, en n'offrant pas la dualité linguistique, ne respecte pas la Charte canadienne des droits et libertés. Le comité envisage donc la possibilité de contestation judiciaire. On prévoit présenter un rapport à l'AGP de 2001.

Le comité est formé de Bruno Cormier, Simone LeBlanc-Rainville et Gildard Boudreau. Jean-Guy Rioux agit à titre de président, et Daniel Thériault fait office de secrétaire.

COMMUNIQUÉ 2000-2001

6 avril 2000

Proposition de médiation de la part du
Commissariat aux langues officielles

27 avril 2000

On envisage un recours devant la Cour fédérale
Exigences linguistiques de la G.R.C.

27 avril 2000

Projet É-Toile de la SAANB
C'est lancé

18 mai 2000

Le commissariat aux langues officielles
reconnait que la GRC a enfreint la LLO
Désignation linguistique des postes de la GRC

24 août 2000

Société, santé et équité à l'avant-plan
Assises annuelles de la SAANB dans la
Miramichi

5 septembre 2000

Conflit dans le secteur des pêches
La SAANB lance un appel au dialogue.

20 septembre 2000

Prix A.M. Sormany
Marguerite Maillet en sera la récipiendaire

21 septembre 2000

Assises annuelles de la SAANB
Aurel Schofield parlera d'un système de santé
Équitable pour l'Acadie

29 septembre 2000

Décès de Pierre Elliott Trudeau

La SAANB reconnaît sa contribution

5 octobre 2000

Rapport annuel de la Commissaire aux
langues officielles
Les services de la GRC et de postes Canada
posent un problème au N.-B.

17 octobre 2000

Institut de recherche en commerce
électronique
La SAANB est déçue du choix

4 novembre 2000

Nouvelle structure de gouverne de
l'enseignement
La SAANB suit le dossier avec intérêt

5 novembre 2000

La SAANB s'engage dans la Campagne
Campagne électorale 2000

22 novembre 2000

Vingt Candidat.e.s l'ont signé
Formulaire d'engagement de la SAANB

21 décembre 2000

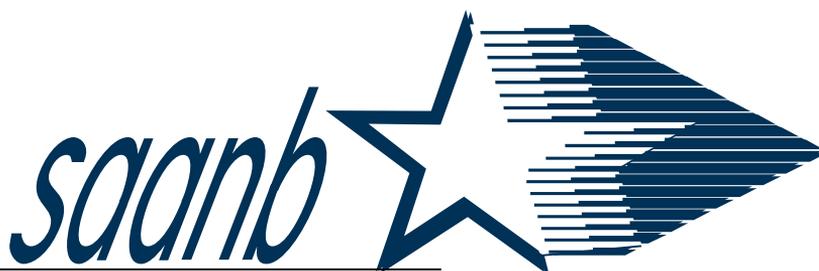
Les Comités de parents font leur travail
Pour la SAANB

29 janvier 2001

On demande toujours l'amélioration des services
en français
Services de satellites et câblodistribution

16 mars 2001

On célébrera avec fierté à Petit-Rocher
Journée internationale de la Francophonie



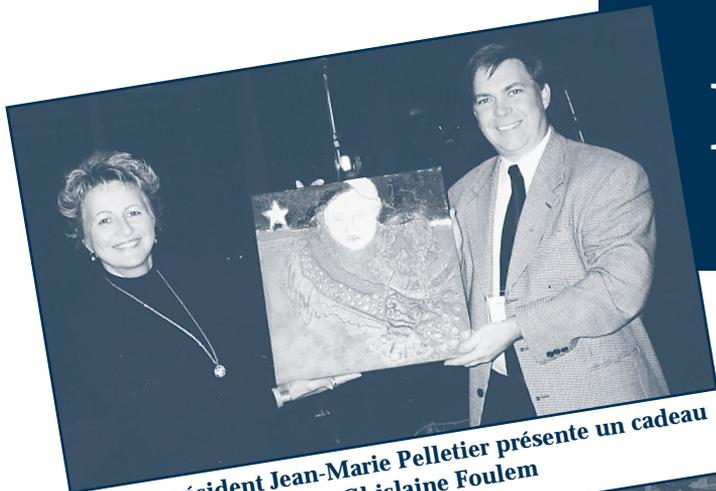
**Société des Acadiens et Acadiennes
du Nouveau-Brunswick**

Pour nous joindre :

SAANB
702, rue Principale, bureau 204
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1

Téléphone : (506) 783-4205
Télécopieur : (506) 783-0629
Courriel : saanb@nbnet.nb.ca
Site Web : www.saanb.org

RETOUR SUR L'ANNÉE 2000-2001



Le vice-président Jean-Marie Pelletier présente un cadeau à la présidente sortante Ghislaine Foulem



En atelier, on discute sérieusement de l'avenir des soins de santé en français.



Le nouveau président Jean-Guy Rioux livre son message aux participants et participantes.



Madame Marguerite Maillet reçoit le Prix A.-M.-Sormany de la présidente Ghislaine Foulem.



La SAANB a participé à la campagne électorale fédérale et une conférence de presse a été organisée afin de faire connaître les préoccupations de la SAANB.



Le président Rioux a visité les Amitiés-Acadiennes en France.

Le président de la Commission Larose, M. Gérald Larose et le président de la SAANB Jean-Guy Rioux ont rencontré la presse après leurs discussions sur l'avenir de la langue française.



PRÉSIDENT DU FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.



Roger Doiron
Président du Fonds de
l'Avenir de la SAANB Inc.

Toujours vivant, toujours présent

Je vous avais dit l'année dernière qu'il s'agissait de mon dernier mandat. Pour une raison ou une autre, je suis toujours à la présidence du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc.

Le travail accompli par l'équipe doit être reconnu. Je veux dire merci aux employés de la SAANB qui s'occupent de la partie administrative de la question, particulièrement à Pauline, Denise, Caroline et Daniel. Je veux aussi reconnaître le travail accompli par les bénévoles qui

sont membres du conseil d'administration du Fonds de l'Avenir inc. Certaines personnes terminent leur mandat, et je veux les remercier pour les nombreuses heures de travail qu'elles ont données pour l'avancement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Les défis sont grands, mais réalisables. Une campagne de recrutement et de financement pourrait faire en sorte que nous atteignons notre « million » avant l'échéance de 2007. Malgré un ralentissement du marché monétaire, nos placements nous ont fourni un retour intéressant. Le vice-président, M. Gérard Arsenault, vous donnera plus de détails dans son rapport lors de l'AGP.

Depuis le début de la campagne de financement, quatre cent neuf (409) donateurs et donatrices se sont engagés. De ce nombre, 37,75 % contribuent toujours; 47 % ont complété leur engagement; 6,5 % ont un engagement non défini; 1 % seulement n'ont pas respecté leur engagement; 1,75 % ont arrêté avant la fin, et 6 % donnent de façon aléatoire. En somme, nous devons remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de notre projet collectif. L'objectif n'est pas encore atteint, mais avec l'engagement des donateurs et donatrices, nous y parviendrons certainement avant longtemps.

L'Assemblée générale annuelle 2000 avait adopté des changements dans la répartition des placements; les changements ont été effectués. Nous devons continuer nos efforts pour réaliser ensemble notre objectif, qui est l'atteinte du million. La campagne populaire devrait contribuer à sa réalisation.

Je tiens donc à dire merci aux membres du conseil d'administration pour leur apport, un gros gros merci à ceux et celles qui ont contribué, qui contribuent et qui vont contribuer au développement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

***Le président,
Roger Doiron***

**FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU SURPLUS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001**

	2001	2000
REVENUS		
Financement et recrutement	77 650 \$	73 483 \$
Revenus d'intérêts	12 491	12 228
Revenus de placements	36 096	24 544
Administration	10 557	8 843
	136 794	119 098
DÉPENSES		
Quote-part régionale	9 997	7 671
Frais bancaires	152	114
Administrations	10 557	8 843
	20 706	16 628
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	116 088	102 470
SURPLUS - DÉBUT DE L'EXERCICE	486 263	383 793
SURPLUS - FIN DE L'EXERCICE	602 351 \$	486 263 \$

Veillez prendre note que le rapport financier intégral est disponible sur demande.

La Firme Evancic Perreault Robertson a procédé à la vérification des états financiers 2000-2001 du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc.

Roger Doiron, président
Gérard Arsenault, vice-président
Louis-Philippe Albert, trésorier
Roger Caissie, trésorier de la SAANB
Ghislain Clermont, secrétaire
Eva Turcotte, membre
Bruno Cormier, membre

LA CAMPAGNE DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.

VOICI L'HISTOIRE D'UNE BELLE RUSSITE!

En date du 31 mars 2001, nous avons pu recueillir 667 647 \$.

Ce montant nous rapproche de plus en plus de notre objectif d'un million de dollars, visé sur une période de cinq ans.

ORDRE DE L'ACADIE

Membres Émérites

(7 membres en date du 31 mars 2001)

Les personnes, entreprises et sociétés suivantes ont contribué plus de 20 000 \$ à la Campagne de l'Avenir de la SAANB et ont accepté la reconnaissance publique de leur don :



Mouvement des
caisses populaires
acadiennes

100 000 \$



Assomption Vie
Au cœur de votre avenir

50 000 \$



CAISSE POPULAIRE
DE SHIPPAGAN

25 000 \$



20 000 \$

Lise Ouellette

20 000 \$

Ronald Brun

20 000 \$

Dons anticipés 2 500 à 19 999 \$

Étienne Deschênes

Maurice Rainville

Arsène Richard

Roy Consultant

Micheline Doiron

Armand Saintonge

Max Pièces d'Auto Ltée

Hélène Haché

Fernand et Ghislaine Arseneault

Gilles Thibault

Pierre Beaudoin

Village de Cap-Pelé

Gionet Construction Ltée

Jean-Guy Vienneau

The Co-operators

Jacques Boucher

Ville de Shédiac

Michel Laroche

Simonne Clermont

Ghislain Clermont

Ville de Caraquet

Jacques Léger

Louise Imbeault

Jean-Claude Savoie

Adé Thériault

Merci à tous nos donateurs et donatrices!

PARFUM DE FRANCOPHONIE

La stratégie provinciale de promotion de l'utilisation du français dans l'affichage et les services commerciaux, ou la Campagne Parfum de francophonie, a poursuivi ses objectifs de base, qui reposent sur l'obtention de services en français pour les consommateurs francophones, et sur un affichage adéquat selon les réalités démographiques propres à chaque région. Pour ce faire, on a respecté les principes de base qui ont toujours guidé le projet, soit d'encourager les consommateurs de langue française à utiliser le français comme langue de communication dans les commerces du Nouveau-Brunswick et convaincre les entrepreneurs francophones et anglophones de la province d'utiliser le français comme langue de communication avec les consommateurs de la communauté acadienne.

La campagne est coordonnée au niveau provincial, et s'orchestre dans les six grandes régions administratives de la SAANB, soit le Nord-Ouest, le Nord, la Péninsule acadienne, Alnwick-Miramichi, Acadie-Beauséjour et le Sud-Ouest.

Au niveau provincial, cette année, nous avons organisé le deuxième concours de rédaction à l'occasion de la Semaine nationale de la francophonie, en partenariat avec le Mouvement des caisses populaires acadiennes, et publicisé la campagne du Parfum de francophonie dans le cahier spécial de la Semaine du français. Nous avons également fait l'achat d'outils promotionnels, achats qui ont consisté en l'acquisition de 10 000 pochettes et 10 000 affiches destinées aux élèves des écoles francophones de la province, et 2 000 affiches ayant comme thème le pouvoir de l'argent chez les jeunes consommateurs. Tous ces articles ont été produits afin de faire progresser la présence du français dans les commerces.

Rapport d'activités des régions

La région Acadie-Beauséjour a poursuivi sa campagne de sensibilisation des magasins à grande surface afin que le niveau de service soit égal pour les deux communautés linguistiques. Une personne a été embauchée pour une période de 12 semaines pour réaliser le projet. Vingt-quatre commerces ont été évalués. À la fin du projet, par le biais d'une publicité dans le journal *Le Front* de l'Université de Moncton, on invitait la population francophone à rechercher des services en français.

La région Sud-Ouest voulait faire connaître le programme Parfum de francophonie, en plus d'encourager les élèves, les enseignants et les parents à s'identifier comme francophone. De plus, la campagne avait pour but d'inciter la population francophone à demander des services en français, à valoriser la langue française et la

culture acadienne et, finalement, à favoriser de façon proactive l'usage du français.

La région de Saint-Jean, en collaboration avec le Centre scolaire Samuel-de-Champlain et le Comité du Franc-Parler, a fait l'enregistrement d'un spectacle réalisé par les élèves et les enseignants de l'École Samuel-de-Champlain. De cet enregistrement, une vidéocassette a été produite dans laquelle étaient insérés des témoignages, livrés par des intervenantes et intervenants de la communauté acadienne. Les messages dans cette production visaient à faire connaître la Campagne Parfum de francophonie, à encourager les francophones à s'identifier comme tel, et à demander des services en français, en plus de valoriser la langue française et la culture acadienne. Plus de cent vidéocassettes ont été produites et distribuées dans les familles francophones.

Dans la région de Fredericton, quatre ateliers de formation et de sensibilisation ont été offerts aux élèves, enseignants et parents de la grande région de la Capitale dans le but de produire des émissions de radio. Une première émission a été radiodiffusée à la radio communautaire pour l'ouverture de la Semaine de la fierté française. Une deuxième émission a été réalisée dans le but de faire connaître la francophonie à Fredericton. Cette émission avait pour objectif de sensibiliser la population d'expression française de la Capitale à s'afficher comme francophone, et à demander des services en français. Environ cinquante personnes ont participé à la réalisation de cette émission de radio. D'autre part, des clips furent préparés et enregistrés par les élèves de l'école Sainte-Anne dans le but de souligner l'importance de s'afficher comme francophone. Ces clips ont été radiodiffusés sur les ondes de la radio communautaire et diffusés à l'école Sainte-Anne. Dans le but de favoriser de façon proactive l'usage du français, le conseil a d'abord fait l'achat de 500 épinglettes Français/English. Des annonces ont ensuite été placées dans le journal du Centre communautaire Sainte-Anne, *L'Info Lien*, pour les faire connaître à la population acadienne de Fredericton. Ces épinglettes sont destinées aux personnes qui travaillent dans les commerces et qui veulent indiquer aux clients qu'ils peuvent être servis en français. Suite à ces annonces, une cinquantaine d'élèves de l'école Sainte-Anne ont demandé de ces épinglettes. Ces épinglettes sont aussi mises à la disposition de la communauté francophone de la Capitale.

La région Nord avait comme objectif de convaincre les consommateurs d'exercer leur pouvoir d'achat en français, d'accroître le nombre de commerçants qui offrent des services en français, de voir des résultats réels dans l'environnement linguistique visuel, et de poursuivre l'idée de rendre prioritaires les services et l'affichage dans la langue de Molière.

Pour promouvoir davantage le service et l'affichage en français au Nouveau-Brunswick, la région Nord a ajouté à la campagne provinciale Parfum de francophonie la

présentation d'ateliers sur l'affichage et l'accueil proactif à l'intention des francophones. La région a tout d'abord travaillé, en collaboration avec M. Merville Landry, à la préparation d'un lexique sur les grandes règles de l'affichage. Ces ateliers furent présentés au public dans les régions de Bathurst, Charlo et Campbellton, ainsi qu'aux élèves de l'école Aux Quatre Vents de Dalhousie. Une quarantaine de personnes ont découvert les règles de l'affichage en français. Les participants ont travaillé en groupes au jeu-questionnaire, et l'échange entre les participants et les animateurs a été des plus dynamiques.

Toujours dans le cadre de la Campagne, la région Nord est fière de pouvoir maintenant donner de l'information à ses membres par le biais d'une page Web. Grâce à la collaboration d'un enseignant en technologie de l'École Secondaire Népisiguit et de deux étudiants, une page Web est maintenant disponible pour la région. Le lancement de la page Web a eu lieu officiellement le 27 mai dernier, en collaboration avec les représentants du Centre d'excellence en informatique (CEI) du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de Bathurst (CCNB-Bathurst).

La région d'Alnwick-Miramichi avait comme objectifs de mettre sur pied une association des gens d'affaires et professionnels francophones, d'organiser un salon de la jeunesse à Néguauc, d'offrir des services de traduction aux commerçants et organismes de la région de Miramichi, de faire la mise à jour du Bottin des services en français et d'organiser des ateliers liés à l'utilisation et à la promotion du français dans les commerces.

La région a réalisé la plus grande partie de ces activités avec la participation des organismes acadiens du milieu. Dans le but de fonder une association des gens d'affaires francophones, une personne a été embauchée pour une période de quatre semaines. C'est sous la forme d'un déjeuner-conférence que l'Association des gens d'affaires et professionnels francophones a débuté sa première rencontre d'information. Pour ce faire, la région avait invité le directeur général du Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. ainsi qu'un membre fondateur de l'Association des gens d'affaires et professionnels francophones de Saint-Jean. Les conférenciers invités s'étaient fixés comme but d'informer les invités aux avantages qu'ils pourraient récolter en démarrant un tel projet. Une quarantaine de personnes ont participé à l'activité. De plus, quelques personnes se sont montrées très intéressées à s'impliquer dans un comité responsable de développer le projet.

À Néguauc, un salon de la jeunesse francophone a permis à 80 jeunes de participer à des ateliers de formation sur différents métiers du domaine des communications, à 15 jeunes de faire valoir leurs points de vue sur divers

sujets, comme la francophonie ou l'accès au monde du travail pour les francophones, et à 450 jeunes de visiter 35 kiosques d'information portant sur des sujets comme la francophonie, l'emploi, la formation, l'éducation et bien d'autres. Depuis quelques années, le service de traduction est offert aux gens d'affaires de la Miramichi et, cette année, la région a reçu une dizaine de demandes de la part des commerçants. Une mise à jour du Bottin des services en français a été faite dans le but de faire la promotion des commerçants qui offrent des services en français dans la section d'Alnwick-Miramichi.

La région Miramichi voulait également sensibiliser les jeunes et la communauté des affaires à l'utilisation du français. Grâce à la collaboration du Village historique acadien, tous les élèves de l'école du Carrefour Beausoleil ont eu l'occasion d'apprendre les spécificités du milieu francophone des affaires d'antan et de découvrir les rudiments de divers métiers. Les projets réalisés cette année ont permis de joindre plusieurs catégories de personnes, dont les élèves, les enseignants, les commerçants, les professionnels, les organismes et plusieurs personnes âgées.

La région Péninsule acadienne voulait, cette année, conscientiser les élèves à la nécessité d'être servi en français, faire connaître les différentes étapes d'une campagne publicitaire et expliquer le fonctionnement d'une radio.

Le projet a permis la réalisation de clips publicitaires. Deux personnes ont été embauchées pour donner six ateliers dans les écoles secondaires de Caraquet, Shippagan et Tracadie, et environ soixante élèves y ont participé. Les élèves devaient réaliser des clips sur l'importance d'exiger un service en français. Ces messages ont été radiodiffusés pendant l'été sur les ondes de Radio Péninsule. La région espère que les messages véhiculés influenceront les jeunes consommateurs à utiliser le français comme langue de communication avec les commerçants, peu importe qu'ils soient dans la Péninsule acadienne, à Bathurst ou ailleurs dans la province.

La région Nord-Ouest a continué cette année sa campagne promotionnelle en installant des panneaux routiers de la Campagne Parfum de francophonie.

Depuis plusieurs années, la région travaille en étroite collaboration avec les municipalités de Saint-Quentin et de St-Léonard. Trois grands panneaux publicitaires, à double face, de 13 pieds de haut par 8 pieds de large ont été construits. Deux de ces grands panneaux publicitaires seront installés dans des endroits stratégiques de la ville de Saint-Quentin, et un autre prendra place dans la municipalité de St-Léonard. La région veut ainsi démontrer à la population que la francophonie est bien vivante et dynamique dans tout le Madawaska.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 20 MARS 2001

La programmation de la Journée du 20 mars avait pour but de célébrer notre appartenance à la francophonie. Les activités de la journée ont donc fait la promotion d'activités culturelles en français. Le spectacle en soirée comprenait des artistes acadiens et un groupe représentant la francophonie internationale. Des chansons acadiennes, québécoises, françaises et nord africaines y ont été interprétées, et ce devant une salle comble. Une bonne présence médiatique a permis de donner une portée provinciale à l'activité. Toutefois, il serait possible d'améliorer la réalisation de cet événement en amorçant la planification avec les partenaires au moins six mois à l'avance. La SAANB est désireuse de s'impliquer d'une façon régulière dans cette aventure, qui pourrait avoir lieu à différents endroits de la province chaque année.

Près de 1000 personnes ont pu profiter des activités de la journée du 20 mars. D'autres milliers en ont entendu parler par l'entremise des médias. En ce sens, des annonces ont été publiées dans l'Acadie Nouvelle, qui présente un tirage de près de 20 000 copies et un lectorat estimé à 100 000.

Plus de 50 personnes ont participé aux activités portes ouvertes, activités offertes par les divers organismes présents dans le Complexe Madisco. Il en a été ainsi pour les activités offertes à la bibliothèque, le kiosque des Rendez-vous de la francophonie et la réception, événements présentés sous la même enceinte où se situent les bureaux provinciaux de la SAANB, de la Société des Jeux de l'Acadie et de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Plus de 700 élèves ont participé aux activités de la Journée de la francophonie, organisées dans les écoles du Domaine étudiant et Le Tournesol. Les étudiants des deux écoles de Petit-Rocher ont eu le plaisir de connaître et entendre la jeune violoniste Dominique Dupuis, virtuose de 14 ans originaire de Memramcook. Cette musicienne pleine de talent a su captiver l'attention des étudiants de la maternelle à la 8e année. En soirée, dans le cadre de la Soirée de la francophonie, elle a pu se joindre à d'autres artistes, dont les jeunes interprètes Annabelle Doucet, de Nigadoo et Justin Guitard, de Pointe-Verte. Étaient aussi présents la chorale Les Voix de la Baie, le duo formé de Daniel Héту et Khaled Abed, et pour clore la soirée, une présentation musicale offerte par Danny Boudreau et son groupe. Plus de 150 personnes ont assisté au spectacle, qui a eu lieu à l'école le Domaine étudiant, et qui marquait la conclusion des activités entourant la Journée internationale de la francophonie.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Assis, de gauche à droite :

Roger Caissie, trésorier ; Jean-Marie Pelletier, premier vice-président ; Jean-Guy Rioux, président ; Gildard Boudreau, deuxième vice-président et Daniel Thériault, directeur général.

Debout : Pierre Roy, représentant jeunesse ; Adrienne Deveau, représentante du Nord ; Roger Doiron, président du Fonds de l'Avenir de la SAANB inc. ; Zoël Dionne, représentant du Nord-Ouest ; Roger Martin, représentant d'Alnwick-Miramichi ; Robert Thibault, représentant d'Acadie-Beauséjour ; Ronald McIntosh, représentant de l'Alliance-SAANB Péninsule acadienne ; Nicole Boudreau, déléguée au statut de la femme et Érica Vienneau, représentante jeunesse. (Photo studio Daniel St-Louis)

PERSONNEL

Personnel en région :

Daniel Landry et
Sylvain Tardif, Alliance-SAANB Péninsule acadienne
Marc lebel, Acadie-Beauséjour
Étienne Deschênes, Nord-Ouest
Thérèse McLaughlin, Sud-Ouest
Joanne Gaudet et Sylvain Tardif, Alnwick-Miramichi
Raymonde Hachey, Nord



Les employé.e.s du bureau provincial :

Claire Lanteigne,
responsable des communications et
de la recherche
Caroline Savoie,
préposée au secrétariat
Denise Rouselle,
responsable de la comptabilité
Pauline Lejeune,
adjoite administrative
Daniel Thériault,
directeur général

(Photo Imagerie)